

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 29 août 2016	Heure 8h30	Numéro 16.356	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Étienne Robert-Grandpierre

Titre : École romande : cette fabrique d'analphabètes numériques

Contenu :

Comme le révèle un dossier de *L'Hebdo* du 18 août dernier, certains s'inquiètent du fait que l'enseignement de l'informatique, dans les écoles romandes notamment, se réduise à l'utilisation de programme et non à la connaissance du fonctionnement informatique. Cette situation qui touche l'Europe voit quand même des pays comme la France vouloir prendre des mesures.

Le conseiller national Fathi Derder a déposé au mois de juin une motion demandant au Conseil fédéral d'encourager les cantons à "*développer l'enseignement de l'informatique dès l'école primaire ainsi que la compréhension du fonctionnement et du rôle du logiciel comme pilier du monde numérique*".

Dans ce domaine qui relève de la compétence cantonale, le Conseil d'État peut-il nous dire s'il partage l'inquiétude exprimée dans le dossier évoqué et, si c'est le cas, les mesures qu'il envisage de prendre.

Réponse écrite demandée : ☐ Oui ☒ Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Étienne Robert-Grandpierre

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :